

DOSSIER DE PRESSE

Face à l'épidémie de COVID19 les actions du Grand-Figeac



VisioConférence de presse du 14 avril 2020



Urgence et Solidarité : le Grand-Figeac au rendez-vous

Aucun d'entre nous n'aurait pu se préparer à la situation inédite engendrée par l'épidémie mondiale de COVID19. Certains diront qu'il fallait s'y attendre, d'autre que ce ne sera pas la première épidémie de cette envergure que connaissons nos sociétés.

Pour ma part, une chose est sûre, c'est une épreuve que nous ne surmonterons que collectivement et qui met nos organisations au défi de trouver les solutions qui seront nécessaires pour la dépasser.

Bien entendu, c'est à l'Etat, garant de la protection de l'ensemble de la population face aux risques et aux dangers, qu'il revient d'apporter une réponse massive et uniforme sur l'ensemble du territoire national: notre système de santé, bien qu'éprouvé, nous montre sa solidité et sa capacité à endurer une pression intense et extrême ; la solidarité nationale face aux plus démunis mais également aux acteurs de l'économie sera également déterminante pour ne pas ajouter aux pertes de vies humaines des pertes économiques qui seraient insurmontables.

La place des collectivités territoriales aux côtés de l'Etat est indispensable à la lutte contre l'épidémie : relayer les consignes sanitaires et veiller à leur bonne application au niveau local, assurer la continuité des services essentiels à la population pour permettre aux soignants de se consacrer pleinement à leurs missions mais également à tous de vivre le confinement dans les meilleures conditions.

Le bloc local, Communes et Communauté de Communes, alors même qu'il était en plein renouvellement, s'est donc totalement mobilisé pour assurer cette fonction.

Très vite, dès le 13 mars, j'ai souhaité que le Grand-Figeac se mobilise. Agents et élus ont été au rendez-vous, réactifs et pragmatiques dans l'action. Un objectif unique guide le Grand-Figeac : apporter les réponses adaptées aux habitants de nos 92 Communes, en lien étroit et en complémentarité avec les Communes, l'Etat, les Départements du Lot et de l'Aveyron et la Région Occitanie.

En peu de temps, nous avons fait beaucoup et nous continuerons. La lutte contre l'épidémie n'est pas finie, la sortie de confinement prendra certainement plusieurs mois et le Grand-Figeac restera présent aux côtés des Communes pour adapter ses actions.

Vincent Labarthe

Président du Grand-Figeac



Un plan de continuité d'activités, des mesures immédiates

Dès le 13 mars, les services fermés à l'accueil du public et les services essentiels maintenus

Ainsi, **tous les services publics non essentiels et indispensables à la population ont été fermés** au public et ont organisé un roulement pour assurer la continuité du service public.

Les services publics assurant des missions de première nécessité ont par ailleurs été réorganisés pour permettre la continuité, dans le strict respect des consignes sanitaires permettant de protéger les agents et les usagers:

- **Les crèches** : la crèche de FIGEAC, la crèche de LABATHUDE et la crèche de LATRONQUIERE sont restées ouvertes dès le mardi 17 mars pour accueillir exclusivement les enfants des personnels prioritaires. Le Grand-Figeac, l'Association Ségala Limargue et Les Ballons Rouges de Cardaillac ont organisé la permanence de l'accueil en mutualisant les effectifs et en regroupant les lieux d'accueil afin de libérer les personnels soignants.
- **Le CIAS** : le portage de repas à domicile, l'épicerie sociale, le portage de courses et le lien téléphonique des séniors ont été maintenus grâce à la mobilisation des travailleurs sociaux du CIAS.
- **La Collecte des déchets ménagers** : les services du Grand-Figeac assurent la collecte des déchets ménagers et du recyclable normalement depuis le début du confinement.
- **Chenil et fourrière** : le service minimal est assuré pour les soins indispensables à donner aux animaux mais aucun accueil pour adoption ou accueil de nouveaux animaux n'est possible à ce jour.
- **Centre intercommunal de santé** : les 4 sites de LACAPELLE-MARIVAL, LEYME, AYNAC et LATRONQUIERE sont ouverts pour assurer les consultations.
- **Transport à la Demande** : le service est maintenu et les transporteurs se sont engagés à mettre en œuvre les conditions de distanciation dans les véhicules et en limitant le nombre de personnes transportées.

Tous les autres services assurent la continuité de leurs missions en télétravail : SPANC, Habitat, Développement économique et touristique, Culture, Comptabilité, Ressources humaines, Marchés publics, etc.... A noter que le service **Urbanisme** assure le suivi des actes, l'instruction des demandes d'autorisations et des permis de construire. Il est joignable par mail urbanisme@grand-figeac.fr.

Par ailleurs, un **service d'accueil téléphonique** permettant d'orienter les demandes a été organisé :

- un service d'accueil téléphonique est en place tous les matins sur le siège de la communauté (05 65 11 22 76), sur le site de Lacapelle-Marival (05 65 11 08 08) et sur le site de Latronquière (05 65 11 61 97)
- un service d'intervention d'urgence pour les bâtiments ou la voirie communautaire est également mis en service afin d'assurer les interventions nécessaires pour ne pas entraver la circulation ou des questions de sécurité.



Des mesures exceptionnelles à l'attention des bénéficiaires

Des actions dans la droite ligne de l'action communautaire

La première réaction à cette crise a été d'adapter rapidement les actions de la Communauté de Communes à l'attention de ses bénéficiaires :

- **report des loyers des entreprises hébergées dans les ateliers relais**, hôtel et pépinière d'entreprises : ce sont plus de 30 entreprises qui sont concernées par cette mesure sur le territoire,
- **mise en place d'une ligne téléphonique pour orienter et renseigner les entreprises : 05 65 11 47 51**,
- **examen des conditions de poursuite des chantiers et des marchés en cours** : près de 17 marchés publics de travaux étaient en cours au début du confinement. Ils ont été analysés avec les maîtres d'œuvre, les entreprises et les responsables sécurité afin de déterminer si les conditions étaient réunies pour qu'ils se poursuivent. Lorsque la nature des travaux le permet et que les entreprises peuvent donner aux salariés et aux riverains les moyens de respecter les consignes sanitaires, les chantiers sont poursuivis : 4 ont pu poursuivre et d'autres pourront redémarrer prochainement.
- **versement anticipé de 80% des subventions aux associations communautaires**: le budget ayant été adopté le 3 mars, juste avant le début de la crise, les subventions ont pu être versées à hauteur de 80% afin de donner la trésorerie nécessaire aux associations pour surmonter la période.

A cela s'ajoute la **proposition par les services culturels d'une offre hebdomadaire de contenus culturels** de qualité, gratuits et facilement accessibles à travers les réseaux sociaux et les sites internet de la Communauté de Communes : www.grand-figeac.fr et www.astrolabe-grand-figeac.fr

Enfin, ce sont **près de 30 agents de la collectivité qui se sont portés volontaires** pour assurer, au-delà de leurs missions habituelles, des missions d'intérêt général, et notamment le portage de repas à domicile en renfort des équipes du CIAS.



Des actions solidaires et citoyennes

Face à la pénurie, des masques barrières made in Grand-Figeac

Face à la pénurie de masques de protection, le Grand-Figeac a pris les devants depuis plusieurs semaines en lançant **la fabrication de masques « barrières » lavables en tissus** à l'attention du personnel communautaire et des établissements du secteur médical, sanitaire et social, répondant à la recommandation "masques barrières" de l'AFNOR. Ils ne s'adressent pas aux malades et aux soignants, mais viennent compléter les gestes barrières.

200 premiers masques ont été ainsi financés par le Grand-Figeac et fabriqués bénévolement par la société Le Mouton Givré pour les agents des services de collecte des déchets ménagers, des crèches, du centre de santé intercommunal. Ils sont en service depuis le 26 mars et les agents les portent quotidiennement.

A l'issue de cette première étape, de nombreuses couturières volontaires ont répondu présentes pour mener une opération de solidarité. **Ce sont ainsi près de 60 couturières qui se sont jointes au Grand-Figeac pour assurer la confection de 1 700 masques** qui seront adressés aux personnels non soignants des établissements de santé et médico-sociaux ainsi qu'aux services publics assurant les services essentiels à la population. La priorité sera donnée aux établissements publics.



Pour aller plus loin et face à l'élan de générosité exprimé auprès du Grand-Figeac, la Communauté de Communes a décidé d'organiser **une collecte participative**, dans un but d'intérêt général et de solidarité nationale.

Ouverte sur la plateforme participative KissKissBankBank, la souscription sans contrepartie est ouverte à tous ceux qui veulent contribuer à l'effort collectif. **Elle permettra de fabriquer environ 4500 masques supplémentaires**, toujours à l'attention des personnels non soignants et services publics. Son objectif est fixé à 5 000 €.

Pour 1€ collecté le Grand-Figeac apportera 1 € de plus.

Accéder à la collecte, ouverte jusqu'au 24 avril :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/masques-made-in-grandfigeac-covid19/>



Le FabLab du Grand-Figeac rejoint le collectif de « makers » de visières de protection

Depuis le début de l'épidémie, **un collectif de plusieurs dizaines de « makers »** bénévoles, mené par Xavier et Franck chauffeurs accompagnateurs d'enfants handicapés, se sont organisés sur le territoire: à l'aide d'un réseau de 17 imprimantes 3D et autant de bénévoles, le collectif a déjà produit et livrés plus de 150 **visières de protection** à destination notamment de l'Hôpital de Figeac, d'infirmières, d'EHPAD, sur le Lot, l'Aveyron et le Cantal. Ils ont reçu des demandes pour plus de 1 100 visières donc plus de 850 sur le Grand-Figeac.

Afin de faire face à la demande grandissante de visières de protection, le collectif a fait appel au Grand-Figeac pour disposer d'imprimantes 3D supplémentaires et de matériel.

Le Grand-Figeac et l'IUT de Figeac ont donc décidé de mettre à disposition le FabLab du Grand-Figeac et ses 4 imprimantes 3D ainsi que le matériel nécessaire à disposition de ce collectif pour la fabrication de visières à l'attention des établissements de santé et médico-sociaux ainsi qu'aux services publics de première nécessité.



Des tablettes pour garder le contact entre les familles et les résidents des EHPAD

Le confinement a entraîné un isolement de toute la population, en particulier des résidents en Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

La Communauté de Communes du Grand-Figeac et les Communes où se situent les 12 EHPAD du territoire ont décidé de **proposer un service de contact par visioconférence en fournissant une tablette par EHPAD** et en organisant des lieux de contacts extérieurs pour les familles dans les sites communautaires ou communaux.

Un service pour tous les EHPAD du territoire

Le Grand-Figeac compte sur son territoire 12 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui se situent et sont sous la responsabilité des Communes d'Asprières, Assier, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-Gare, Figeac, Lacapelle-Marival, Latronquière et Montredon.



Plusieurs établissements avaient déjà mis en place un lien par visioconférence au début du confinement, mais certains établissements n'en n'avaient pas la possibilité. De plus, face à la demande ou suite au confinement en chambre des résidents, l'initiative du Grand-Figeac et des Communes a été accueillie très favorablement car elle permet de maintenir le lien avec les familles.

Les Départements du Lot et de l'Aveyron, compétents en matière de dépendance, ont également salué la démarche qui permettra de rompre l'isolement des aînés et de rassurer les familles par un contact audio et visuel.

Une organisation simple et facile

1 tablette a été mise à disposition de chaque établissement, dotée d'un accès 4G et de deux applications préinstallées et paramétrées (Skype et Google Duo). Le Grand-Figeac fournit également une assistance informatique en cas de problème.

Les familles pourront joindre les résidents de deux manières :

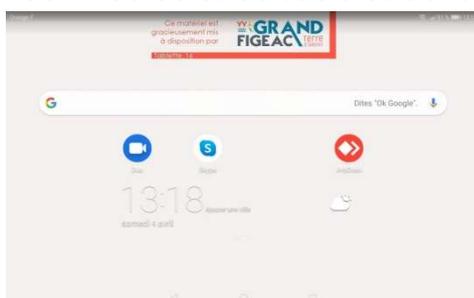
- Soit en contactant directement le résident depuis chez elles,
- Soit en se rendant dans l'un des 4 sites communautaires ou communaux également équipés d'une tablette : le siège de la Communauté de Communes à Figeac, les bureaux de la Communauté de Communes à Lacapelle-Marival, la Maison des Services à Cajarc et l'Office de tourisme à Capdenac-Gare.

Les échanges depuis les 4 sites accueillant les familles, seront possibles sur rendez-vous uniquement, en contactant l'EHPAD concerné. Sur ces 4 sites, toutes les précautions sanitaires sont prises : fourniture de lingettes désinfectantes pour nettoyer les tablettes entre chaque rendez-vous, gants, masques et gel hydro alcoolique. Autant que possible, les familles sont invitées à organiser ce point de contact en même temps que leur sortie pour des courses. L'attestation de déplacement peut également être motivée par « l'assistance aux personnes vulnérables ».

Pour tout renseignement contacter l'EHPAD concerné
ou le Grand-Figeac au 05 65 11 47 51.

Et demain pour d'autres établissements

Afin de renforcer cette opération, la fondation Orange et l'Association Ségala Limargue se joignent au Grand-Figeac en offrant ou en mettant à disposition 16 tablettes supplémentaires. Le Grand-Figeac poursuivra donc l'équipement d'établissement de résidences médicales ou sociales dans les prochaines semaines.



Mon Voisin Solidaire : plateforme d'entraide citoyenne

Face à toutes les propositions de bénévoles et de volontaires offrant leur temps pour les personnes qui en auraient besoin, le Grand-Figeac a mis en service une plateforme d'entraide citoyenne sur le territoire : « Mon voisin solidaire » développée bénévolement par l'entreprise Informatique Lot Célé.

<https://www.grand-figeac.fr/mon-voisin-solidaire>

Simple, directe et gratuite, les citoyens offrant un service (portage de courses, appels téléphoniques, services de cours à distance, etc) peuvent s'inscrire et proposer leur aide.

Les personnes ayant besoin d'une aide ou souhaitant limiter leurs déplacements en mutualisant avec leur voisin peuvent contacter les personnes via le formulaire contact de la plateforme ou en contactant l'agent du Grand-Figeac qui pourra effectuer la recherche pour vous au 05 65 11 61 97.

Depuis le 26 mars, ce sont :

- ✓ **145** aidants inscrits sur 44 Communes du Grand-Figeac,
- ✓ **24** des 60 couturières issus de la plateforme,
- ✓ plus de **3 200** visiteurs uniques,
- ✓ une majorité d'aidants de **moins de 35 ans**,

Les personnes qui recherchent une aide passent par la plateforme, le numéro d'appel mais peuvent également s'appuyer sur les Communes et les Associations à vocation sociales qui œuvrent sur le territoire. **Plus d'une trentaine de mise en relation ont été réalisées.**



Une gouvernance maintenue

Une gouvernance à adapter aux circonstances

Comme toute situation inédite voire de crise, les décisions des premiers instants s'imposent très rapidement.

Concernant le Grand-Figeac l'organisation des premiers jours du confinement et des mesures d'urgence ont été prises par le Président mais ont été immédiatement portées à la connaissance de l'exécutif, des Maires et Conseillers communautaires.

Même si l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 dispose que le Président peut assurer le fonctionnement de la collectivité dans ces temps complexes, la volonté n'est pas celle là.

Dès le 25 mars les 15 vice-présidents composant l'exécutif ont été réunis en visioconférence et ce de façon hebdomadaire comme cela était le cas avant le confinement. Un bureau communautaire sera réuni en visioconférence prochainement et l'objectif est de maintenir le fonctionnement du Conseil Communautaire sous cette forme également.





Toutes les informations sur www.grand-figeac.fr

Suivez-nous sur facebook [@GrandFigeac](https://www.facebook.com/GrandFigeac)

Contact: Cindy Schultz - 06 33 66 47 95 – cindy.schultz@grand-figeac.fr

